



Rôle et importance économique du crédit à la consommation

**Intervention de Jean-Paul REDOUIN,
Sous-gouverneur de la Banque de France**

Colloque « Crédit, consommation, croissance et urgence sociale », à l'Assemblée Nationale, 10 février 2009

Je remercie Monsieur Delevoye, Médiateur de la République, de réunir ce colloque consacré à un sujet d'une grande actualité, le crédit à la consommation.

Le but ultime de l'activité économique, il ne faut pas l'oublier, est de consommer. Sans consommation, pas d'amélioration du bien-être et du niveau de vie, pas d'investissements, pas d'innovation et de croissance. Dans la période actuelle, le dynamisme de la consommation est particulièrement important et je voudrais en dire quelques mots avant de parler plus spécialement du rôle du crédit.

L'économie mondiale, vous le savez, est confrontée à un choc sans précédent dans l'histoire récente. Au deuxième semestre 2008, on a assisté à une forte baisse synchronisée de la production industrielle de tous les pays du monde, développés et émergents. Face à ce choc, on peut s'attendre à ce que les entreprises deviennent de plus en plus prudentes en matière d'investissements et d'emploi. S'y ajoutent des incertitudes sur le financement de l'économie que, dans tous les pays, notamment le nôtre, les pouvoirs publics s'attachent à réduire ou éliminer.

C'est pourquoi, dans les mois qui viennent, le dynamisme de la consommation déterminera le profil de l'activité économique. Je voudrais faire preuve ici d'un optimisme relatif. Nous assistons en effet, en ce moment, à un mouvement puissant de désinflation liée à la baisse des prix du pétrole et des matières premières. À elle seule, la réduction des prix pétroliers de 140 à 40 dollars le baril va injecter, en année pleine, près de 5 % du PNB mondial en transfert vers les pays consommateurs.

Moins d'inflation, c'est aussi plus de pouvoir d'achat et donc plus de consommation. Les ménages l'ont bien compris et, parmi les composants de la demande finale, la consommation est celle qui, aujourd'hui, résiste le mieux. Même dans le climat actuel, les indices de confiance des consommateurs sont les mieux orientés. Plus significativement encore, les intentions d'achat à l'échéance de quelques mois apparaissent plus positives que les intentions immédiates. J'y vois un signe que les ménages comprennent les bénéfices qu'ils peuvent tirer du processus de désinflation.

Qu'en est-il du crédit ? Je dirai d'abord un mot de sa justification avant d'examiner ses principales évolutions.

Dans une économie moderne, il n'est pas souhaitable que les ménages soient obligés de préfinancer à l'avance tous leurs achats de biens durables. Une telle situation, où, selon les économistes, les ménages sont « *contraints en liquidité* », n'est ni souhaitable ni optimale. Elle prévaut encore dans certains grands pays émergents, où les systèmes financiers sont peu développés. On en connaît les conséquences : moindre bien-être, nécessité d'accumuler préalablement les encaisses nécessaires à tout achat important et, en conséquence, excédent structurel de l'épargne. Au plan international, cela se traduit par l'accumulation de déséquilibres extérieurs des paiements courants, avec cette situation paradoxale dans laquelle les épargnants des pays pauvres financent la consommation des pays riches. Selon certains analystes, cet excédent d'épargne dans des pays financièrement peu développés est une des origines de la crise actuelle : faute de trouver à s'investir dans des actifs financiers locaux sûrs et productifs, cette épargne s'est naturellement dirigée vers les titres plus spéculatifs, alimentant ainsi la bulle immobilière dans certains pays développés.

Par ailleurs, l'excès de crédit dans les pays développés peut se révéler dangereux pour l'équilibre économique et social. Le crédit est sain quand il anticipe une évolution durable et permanente des revenus et contribue à lisser dans le temps des chocs temporaires. Il devient nocif quand il se fonde sur une extrapolation excessive de valeurs d'actifs qui atteignent des niveaux spéculatifs. C'est ce à quoi on a assisté dans de nombreux pays développés depuis 10 ans. À travers diverses techniques, les ménages ont été incités à extraire de la valeur de leur patrimoine immobilier et à utiliser celle-ci pour gager l'expansion de leurs crédits à la consommation. L'essentiel du dynamisme de celle-ci s'explique, au cours des années récentes, par de tels débordements. Avec le retournement du marché immobilier, les conséquences sont aujourd'hui immédiates et négatives.

Notre pays s'est heureusement préservé de tels excès. Le crédit à la consommation s'y est développé de manière équilibrée. Nous avons certes connu de fortes croissances des prix immobiliers, mais l'endettement global des ménages est resté contenu. Si je peux un instant afficher une certaine fierté, c'est celle, pour la Banque de France, d'avoir toujours lutté contre les pressions et contre les modes intellectuelles visant à inciter immodérément les ménages à s'endetter. Je crois que nous avons su trouver dans notre pays un bon équilibre, soutenable à long terme, entre épargne et consommation, dans lequel un développement régulier du crédit trouve naturellement sa place, au service des équilibres économiques et sociaux.

Les crédits nouveaux à la consommation représentent 5 % de la consommation des ménages. En fait, seuls un peu plus de 30 % des ménages ont recours à l'endettement pour financer leur consommation, cela signifie que pour ceux-ci c'est environ 15 % de leur consommation qui est financée par le crédit. Les crédits sont le plus souvent utilisés pour le financement de biens durables (automobiles et équipement de logement, ces derniers incluant la micro-informatique et le matériel hi-fi), pour lesquels ils représentent 60% des dépenses.

L'essor du crédit à la consommation a été soutenu au cours de ces 10 dernières années, mais cette tendance s'est infléchie au cours de l'année 2008 sous l'effet du développement de la crise financière et de sa diffusion à l'économie réelle. Ainsi, selon les dernières statistiques disponibles sur la distribution de crédit en France, le cumul sur 12 mois des flux de crédits nouveaux à la consommation baisse légèrement depuis le mois de février 2008 et il atteint 53 milliards d'euros pour l'ensemble de l'année contre 56 milliards. En conséquence, l'encours de crédit à la consommation était quasiment stable à la fin de l'année 2008 en France (+ 0,1 % en rythme mensuel moyen sur les trois derniers mois).

L'endettement total des ménages, en particulier celui lié au crédit à la consommation, se situe en-dessous de la moyenne de l'UE. Certes, pour l'encours total de crédit à la consommation, la France arrive en troisième position derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne, mais en termes d'encours par habitant à la fin 2007, la France atteignait 2 160 euros, soit un niveau inférieur à la moyenne de l'UE (2 320 euros par habitant), le Royaume-Uni et l'Irlande dépassant les 5 000 euros par habitant.

Sur les années récentes, l'encours des crédits à la consommation a crû en moyenne de 5,4 % par an en France de 2002 à 2007, contre plus de 6,5 % en moyenne par an dans l'UE.

On peut d'ailleurs faire la même constatation en termes d'endettement total, puisque les Français apparaissent nettement moins endettés que les autres européens : leur taux d'endettement, qui s'élève à 78,8 % de leur revenu disponible brut est inférieur à celui de l'Allemagne et de la Zone euro (90 %).

La France est aussi un pays où le taux d'épargne des ménages est relativement élevé par rapport à ses principaux partenaires européens ; il se situe à environ 16 %, comme en Allemagne, mais beaucoup plus qu'en Italie (14 %), en Espagne (10 %) et bien sûr qu'au Royaume-Uni (2,5 %) ; cette caractéristique explique aussi sans doute, pour une part, l'évolution relativement plus lissée de la consommation.

On peut donc caractériser la situation française par trois éléments : un taux d'épargne élevé, un taux d'endettement à court terme assez bas et des fluctuations relativement limitées des dépenses de consommation.

Il reste que la crise a d'ores et déjà impacté les ménages les plus fragiles. Ainsi, le nombre de dossiers de surendettement déposés en 2008 a augmenté de 3 % par rapport à 2007 alors qu'il avait baissé en moyenne de 1 % par an entre 2005 et 2007. Plus préoccupant, les dépôts de dossiers du quatrième trimestre 2008 sont supérieurs de 10,5 % à ceux du quatrième trimestre 2007. Rappelons aussi que dans les situations de surendettement, les crédits à la consommation constituent une part importante des crédits souscrits. Dans ce contexte, il demeure donc très important de veiller à ce que le développement des crédits à la consommation ne conduise pas à des situations non soutenables pour les emprunteurs comme pour les prêteurs.

Conclusion

Le crédit à la consommation au cours des dernières années a permis de soutenir la demande en France, mais il n'a pas contribué à accentuer le cycle économique comme dans certains pays où le crédit hypothécaire est très largement utilisé pour financer la consommation des ménages. On peut donc estimer que le ralentissement actuel de ce type de crédit ne contribuera pas à amplifier la récession à laquelle nous sommes confrontés.

Toutefois, compte tenu du rôle joué par le crédit à la consommation dans certains secteurs d'activité et pour certains segments de la population, les conditions d'un développement responsable du crédit à la consommation doivent être maintenues. Un cadre réglementaire protecteur est indispensable mais il doit s'accompagner d'un comportement responsable de la part des prêteurs comme des emprunteurs.